



















Sommaire

Rappel règlementation générale.	3
Jurys internationaux Rémunérations Causes de disqualification	3
Description de la démonstration. « Cyclisme sur route »	
• Participants	
Dates Calendrier des épreuves	
Parcours hommes	
Parcours femmes	
 Remise des médailles et des maillots 	11

Aspects techniques	
relatifs à la démonstration « Cyclisme sur route »	11
Équipements sportifs et véhicules	12
Renseignements médicaux	13

Un nouvel élan pour la Francophonie

Après le Maroc en 1989, la France en 1994, Madagascar en 1997, le Canada en 2001, le Niger en 2005 et le Liban en 2009, la France a donc l'honneur d'accueillir à nouveau les Jeux de la Francophonie : c'est une grande fierté et une grande responsabilité. Par le nombre de pays concernés qui couvre les cinq continents, par les valeurs de partage qui sont au cœur de notre espace francophone, par la langue et la culture françaises que nous avons en commun, et parce que les Jeux de la Francophonie ont su conserver leur originalité à travers l'alliance des sports et des arts, mais aussi et surtout parce que l'exigence de solidarité est inscrite dans le projet même des Jeux avec l'alternance entre pays du Sud et pays du Nord, les Jeux de la Francophonie font partie des grands événements internationaux.

Cette exigence, Nice y est sensible notamment en raison de sa position au cœur de la Méditerranée, qui l'inscrit comme un lieu d'échanges et de dialogues, entre le Sud et le Nord. C'est pourquoi la France a voulu faire de Nice la ville hôte de cet événement international.

Portée par toutes ces valeurs, la ville de Nice se propose ainsi de mettre tous ses atouts au service des Jeux de la Francophonie 2013, pour faire de cette 7^{ème} édition une grande réussite: mettre à disposition des Jeux une culture de l'accueil et un savoir-faire évènementiel reconnus, répondre aux besoins des Jeux en matière d'équipements et d'infrastructures, s'inscrire dans les missions de la Francophonie en mobilisant les réseaux de l'éducation, de la formation, de la recherche, et en faisant de ces Jeux les premiers Jeux écologiques.

Le Comité National des Jeux de la Francophonie France Nice 2013 souhaite à tous la bienvenue et, à travers ce manuel technique, souhaite donner les clés de cette 7 détition pour mieux appréhender l'organisation, mais aussi la réglementation et la programmation des épreuves.

Rappel réglementation générale

 Seuls les États et gouvernements membres ou observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sont habilités à inscrire des concurrents à la démonstration de cyclisme, selon les modalités définies par le Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF) et les réglements de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Les participants doivent:

- être ressortissants des États ou gouvernements membres ou observateurs de l'OIF;
- > titulaire d'une licence délivrée par l'UCI (Union Cycliste Internationale)
- > posséder soit par naissance, soit par naturalisation obtenue six mois au moins avant les Jeux, la nationalité de l'État qu'ils représentent, sous réserve des conditions prévues à l'article 5 des statuts du CIJF et des Règles des Jeux qui traite des engagements;
- > pour les hommes: être âgés de plus de 19 ans (nés au 31 décembre 1993 et avant) et de moins de 23 ans (nés au 1^{er} janvier 1990 et après). La course est réservée aux U23 n'appartenant pas aux Equipes PRO-TOUR et CONTI-NENTALES-PRO.
- > pour les femmes: être âgées de plus de 18 ans (nées au 31 décembre 1994 et avant) et de moins de 35 ans (nées au 1st janvier 1978 et après)
- Les Chefs d'équipe devront être titulaire d'une licence délivrée par l'UCI (Union Cycliste Internationale).
- Chaque État ou gouvernement participant a la responsabilité du transport international et de l'assurance du matériel de ses compétiteurs.
- Les délégations participantes aux Jeux de la Francophonie pourront engager des équipes de 6 coureurs maximum.

Jurys internationaux

Le jury

Pour chaque discipline sportive, le CIJF avec le délégué de la Fédération Internationale constitue un jury. Le président du jury est le délégué de la fédération internationale.

La présence du délégué du CIJF aux délibérations du jury est requise, mais il n'a aucune voix délibérative.

Le jury établit un compte rendu détaillé du déroulement de chaque délibération, qu'il transmet au CIJF ainsi que le classement officiel dans chaque discipline.

Le CIJF reste dépositaire des délibérations de chaque jury après les Jeux.

Le comité d'appel:

Le comité d'appel, sous l'autorité du directeur du CIJF, est l'instance suprême chargée de régler tous les cas non couverts par les compétences du jury international. Ses décisions sont sans appel.

Rémunérations

Les concurrents ne recoivent aucune rémunération.

Causes de disqualification

Toute dérogation aux conditions générales de participation, aux conditions d'éligibilité, et aux contraintes stipulées dans le règlement spécifique de chaque discipline sportive par la fédération Internationale, peut entraîner la disqualification du coureur et de l'équipe.

Description

de la démonstration « Cyclisme sur route »

Structure d'organisation de la démonstration de cyclisme sur route

La démonstration de cyclisme sur route des VII^{èmes} Jeux de la Francophonie est organisé selon la réglementation de l'UCI. Toutefois, en concertation avec l'UCI, le CIJF adoptera certaines dispositions en tenant compte de l'esprit des règles des Jeux de la Francophonie.

L'organisation du tournoi est placée sous la responsabilité technique du délégué technique désigné par l'UCI.

L'organisation du tournoi est assurée par le CNJF, sous la supervision du CIJF.

CIJF	UCI	CNJF
Directeur CIJF: Mahaman-Lawan Seriba	Délégué technique de l'UCI: M. Martijn Swinkels	Directeur général CNJF: Bernard Maccario
Experts sports au CIJF: M. Michel Deronzier et Mme Zeina Mina		Coordonnateur des compétitions sportives au CNJF: M. Julien Schramm
		Coordonnateurs de la compétition de cyclisme au CNJF: M. Charly Berard et M. Michel Boudet

Participants

Qualifications

En démonstration pour la première fois aux Jeux de la Francophonie, les épreuves sont inscrites au calendrier UCI dans la classe « Jeux Régionaux »

Hommes élites

La course est réservée aux U23 de plus de 19 ans (nés au 31 décembre 1993 et avant) et de moins de 23 ans (nés au 1^{er} janvier 1990 et après), et n'appartenant pas aux Equipes PRO-TOUR et CONTINENTALES-PRO.

Les États et gouvernements participants aux Jeux de la Francophonie pourront engager des équipes de 1 à 6 coureurs maximum.

Femmes élites

La course est réservée aux licenciées de plus de 18 ans (nées au 31 décembre 1994 et avant) et de moins de 35 ans (nées au 1er janvier 1978 et après).

Les États et gouvernements participants aux Jeux de la Francophonie pourront engager des équipes de 6 coureurs maximum.

Engagements

Comme l'ensemble des disciplines sportives, le cyclisme répond au principe suivant:

Parmi les pays ayant candidaté pour inscrire leurs équipes, l'UCI et le CIJF procèdent à la sélection des meilleures équipes.

Le CIJF informe ces pays retenus et leur demande de confirmer leur participation (étape en cours).

La liste définitive des pays participants nous sera envoyée sous 8 jours.

Les pays participants inscriront ensuite nominativement leurs candidats entre le 1er janvier 2013 et le 31 mai 2013 en incluant 4 remplaçants au maximum.

Confirmation des partants: lors de la réunion technique le samedi 7 septembre.

Liste des Etats et gouvernements qualifiés pour l'épreuve masculine (20 au maximum)

Armenie	Egypte	Maroc
Burkina Faso	Fédération Wallonie-Bruxelles	Monaco
Cameroun	France	République du Congo
Canada	Gabon	République Démocratique du Congo
Canada Québec	Guinée	Rwanda
Côte D'ivoire	Haiti	Suisse
	Liban	

Liste des Etats et gouvernements qualifiés pour l'épreuve féminine (13 au maximum)

Canada	France	Maroc
Canada Québec	Gabon	République du Congo
Egypte	Liban	Tunisie

Dates

Balisage du parcours pour reconnaissance à partir du jeudi 5 septembre 2013.

Samedi 7 septembre:

Ouverture de la permanence et distribution des dossards et des transpondeurs:

> Horaire: 14h

Confirmation des partants Vérification des licences Réunion des chefs d'équipe

> Horaire: 16h

Distribution des communiqués

Dimanche 8 septembre

Course en ligne Femmes Elite

Départ: 9h30 Arrivée: 12h40

Course en ligne Homme Elite

Départ: 14h30 Arrivée: 18h16

Calendrier des épreuves

Dates	Heures	Activités	Lieux
Samedi 7/09	14h	Ouverture de la permanence et distribution des dossards et des transpondeurs Confirmation des partants et vérification des licences des coureurs et Chefs d'équipe	UFR STAPS
Samedi 7/09	16h	Réunion des chefs d'équipe Distribution des communiqués	UFR STAPS
Samedi 7/09	A partir de 19h	Cérémonie d'ouverture	Promenade des Anglais
Dimanche 8/09	De 9h30 à 12h40	Course femmes	Voir parcours page 15
Dimanche 8/09	De 14h30 à 18h	Course hommes	Voir parcours page 14
Samedi 14/09	A partir de 19h	Gala des lauréats	Acropolis Salle Apollon
Dimanche 15/09	A partir de 20h	Cérémonie de clôture	Parc des Sports Charles Ehrmann

Parcours hommes

Total	Partiel	Altitude	Route	ltineraire	Horaire
0,0		0	D.6098	NICE - Promenade des Anglais - Départ fictif	14:30
			D.6098	NICE Chaussée Nord de la Promenade des Anglais - Chaussée Nord de la Promenade Cornéglion de Molinier	
0,0	6,4	10	D.6098	NICE Pont Napoléon III - Départ réel	14:42
0,5	0,5	10	D.6098	SAINT LAURENT DU VAR (panneau entrée)	14:45
2,2	1,7		M.36 m18	GAGNES/MER (panneau entrée) Promenade de la Plage - Ave du Général Leclerc (M.36) - Ave de la Gaude (M.18) - Direction La Gaude	
8,9	6,7	130	M.18	LA GAUDE (panneau entrée)	14:58
14,0	5,1	310	M.118	Carrefour M.18 / M.118 - Direction Saint-Jeannet	
14,6	0,6	325	M.118	Sommet	15:10
15,1	0,5	315	M.118	SAINT-JEANNET (panneau entrée)	
15,5	0,4	305	D.2210	Giratoire du Peyron (Commune de Saint-Jeannet) Direction Gattières	
15:11					
19,1	3,6	270	D.2210	GATTIERES (panneau entrée)	15:17
19,5	0,4	265	D.2210	Carrefour D.2210 / D.2209	
19,7	0,2	265	D.2210	Carrefour D.2210 / D.2209 - Direction Carros	
24,5	4,8	345	D.2209	CARROS Village (panneau entrée) Carrefour D.2209 / D.1 / D.2210 - Direction Pont Charles Albert	15:28
28,3	3,8	295	D.2209	Carrefour D.101 / D.2209	
32,4	4,1	115	D.2209	Les Iscles	15:39
		115	M.901	Pont Nucéra	
		115	D.6202	Pont Charles Albert	
35,9	3,5		D.6202	Carrefour M.901 / M6202 - (Passage à niveau)	15:44
37,6	1,7	130	M.6202	Plan du Var - Commune de Levens	15:46
38,3	0,7	135	M.2565	Carrefour M.6202 / M.2565 - Diretion Saint-Jean La rivière	
42,2	3,9	190	M.2565	Cros d'Utelle (Commune UTELLE)	
48,1	5,9	290	M.19	Carrefour M.2565 / M.19 - Direction Duranus	16:00
50,6	2,5	435		L'Imberguet	
52,2	1,6	505	M.19	Saut des Français (sommet)	16:11
52,3	0,1	500	M.19	DURANUS (panneau entrée)	
54,8	2,5	350	M.19	Vallon	16:16
60,2	5,4	520	M.19	LEVENS (panneau entrée)	16:28
60,6	0,4	525	M.19	Carrefour M.519 / M.19	
62,0	1,4	550	M.19	Pré de Levens (sommet)	16:32
68,8	6,8	385	M.19	Giratoire des Martyrs de la résistance Carrefour M.19 / D.815 - Direction Tourrette-Levens	
69,8	1,0	380	M.19	TOURRETTE-LEVENS (panneau entrée)	16:41

Total	Partiel	Altitude	Route	Itineraire	Horaire
			M.19	Carrefour M.19 / M.719	
72,4	2,6	265	M.19	Les Moulins	
75,3	2,9	145	M.14	Carrefour M.19 / M.14 - Direction Falicon	16:48
77,4	2,1	265	M.14	Commune de Falicon Carrefour M.114 / M.14 - Direction Aspremeont	16:53
79,3	1,9	320	M.14	Aire Saint-Michel - Direction Aspremont	16:58
80,5	1,2	290	M.14	Carrefour M.14 / M.114	17:00
86,6	6,1	487	M.14	ASPREMONT (panneau entrée)	17:14
87,0	0,4	500	M.14	Carrefour M.14 / M.719 - Direction Castagniers	
		510	M.14	Aspremont centre sommet	
89,4	2,4	420	M.614	Carrefour M.14 / M.614 - Direction Castagniers	
90,9	1,5	340	M.614	CASTAGNIERS (panneau entrée)	17:19
95,2	4,3	80	M.614	Les Moulins (Commune de Castagniers)	17:23
95,5	0,3	70	M.6202	Giratoire D.6202/ M.614	
98,4	2,9		D.2210	Giratoire La Manda - (Passage à niveau)	17:27
98,5	0,1		D.2210	Grand Giratoire de la Manda	
		55	D.2210	CARROS (panneau entrée)- Direction Carros Village	17:28
98,8	0,3	55	D.2210	Giratoire Claude Joux - Direction St. Jeannet Zl	
99,1	0,3		D.1	Giratoire des Côteaux d'Azur - Direction St.Laurent du Var	
99,8	0,7	55	Rte des Conda- mines	Carrefour D.1 / Route des Condamines (feux tricolores)	17:29
100,3	0,5	105	Ch de Provence	Carrefour Chemin de Provence / Route des Condamines - Côte de la Condamine - Sommet	17:30
102,5	2,2	170	D.2209	Carrefour Chemin de Provence / D.2209	17:33
105,2	2,7	35	D.1	Carrefour D.2209 / D.1	17:36
105,9	0,7		D.1	La Baronne (Commune de La Gaude)	
108,4	2,5	25	D.1	SAINT LAURENT DU VAR	17:40
108,6	0,2	20	Chemin de la Digue	Carrefour Chemin de la Digue / D.1	
			M.95	Carrefour Chemin de la Digue / M.95	
113,5	4,9	10	D.6098	Pont Napoléon III	17:47
114,5	1,0		D.6098	NICE (panneau entrée) -Chaussée Sud de la Promenade Cornéglion de Molinier -Chaussée Sud de la Promenade des Anglais	
120,6	6,1	0	D.6098	NICE Arrivée Chaussée Sud de la Promenade des Anglais	17:57

Le CNJF travaille pour établir les éléments manquants, notamment :

- Revoir carte avec parcours et accès à la zone de ravitaillement
- Profil
- Plan d'arrivée des 3 derniers Km
- Plan d'arrivée du dernier Km

Parcours femmes

Total	Partiel	Altitude	Route	Itineraire	Horaire
0,0			D.6098	NICE (Monument du Centenaire) Départ fictif	09:30
		0	D.6098	NICE Chaussée Nord de la Promenade des Anglais Chaussée Nord de la Promenade Cornéglion de Molinier	
		10,0	D.6098	NICE - Pont Napoléon III	
0,0	8,0	10	M.95	SAINT LAURENT DU VAR Passage Moatti - M.118 Rue Léonard Anfossi - Giratoire Maicon - DEPART REEL	09:45
3,9	3,9	0	D.1	Carrefour Chemin de la Digue /D.1	09:51
			D.1	La Baronne (Commune de La Gaude)	
7,3	3,4		D.1	Carrefour D.2209 / D.1	09:57
			D.1	Les Plans de (Commune de Gattières)	
		55	D.1	Giratoire des Côteaux d'Azur	
13,3	6,0	55	D.1	Giratoire du Pont de la Manda	10:06
		55	M.901	Zone industrielle de Carros (Commune de Carros)	
21,2	7,9	115	M.901	Pont Nucéra	10:18
23,1	1,9	115		Pont Charles Albert	
			D.6202	Carrefour M.901 / M6202 (Passage à niveau)	10:21
24,8	1,7	130	M.6202	Plan du Var - Commune de Levens	10:24
25,5	0,7	135	M.2565	Carrefour M.6202 / M.2565 - Diretion Saint-Jean La Rivière	
29,4	3,9	190	M.2565	Cros d'Utelle (Commune UTELLE)	
35,3	5,9	290	M.19	Carrefour M.2565 / M.19 - Direction Duranus	10:41
37,8	2,5	435	M.19	L'Imberguet	
39,4	1,6	505	M.19	Saut des Français (sommet)	10:51
39,5	0,1	500	M.19	DURANUS (panneau entrée)	
42,0	2,5	350	M.19	Vallon	10:56
47,4	5,4	520	M.19	LEVENS (panneau entrée)	11:09
47,8	0,4	525	M.19	Carrefour M.519 / M.19	
49,2	1,4	550	M.19	Pré de Levens (sommet)	11:13
56,0	6,8	385	M.19	Giratoire des Martyrs de la résistance Carrefour M.19 / D.815 - Direction Tourrette-Levens	
57,0	1,0	380	M.19	TOURRETTE-LEVENS (panneau entrée)	11:22
			M.719	Carrefour M.19 / M.719 - Direction Aspremont	
			M.719	Col d'Aspremont (sommet)	
62,5	5,5		M.719	ASPREMONT	11:35
64,8	2,3	420	M.614	Carrefour M.14 / M.614 - Direction Castagniers	
66,3	1,5	340	M.614	CASTAGNIERS (panneau entrée)	11:40
70,6	4,3	80	M.614	Les Moulins (Commune de Castagniers)	11:44
	0,3	70	M.6202	Giratoire M.6202/ M.614	

Total	Partiel	Altitude	Route	Itineraire	Horaire
73,8	2,9		D.2210	Giratoire La Manda - (Passage à niveau)	11:48
73,9	0,1		D.2210	Giratoire de la Manda	
		55	D.2210	CARROS (panneau entrée)	11:49
74,2	0,3	55	D.2210	Giratoire Claude Joux - Direction St. Jeannet Zl	
74,5	0,3	55	D.1	Giratoire des Côteaux d'Azur - Direction St.Laurent du Var	
75,2	0,7	55	Rte Condamines	Carrefour D.1 / Route des Condamines (feux tricolres)	11:50
75,7	0,5	105	Ch de Provence	Carrefour Chemin de Provence / Route des Condamines - Côte de la Condamine -Sommet	11:51
77,9	2,2	170	D.2209	Carrefour Chemin de Provence / D.2209	11:54
80,6	2,7	35	D.1	Carrefour D.2209 / D.1	11:57
81,3	0,7		D.1	La Baronne (Commune de La Gaude)	
83,8	2,5	25	D.1	SAINT LAURENT DU VAR	12:01
84,0	0,2	20	Chemin de la Digue	Carrefour Chemin de la Digue / D.1	
			M.95	Carrefour Chemin de la Digue / M.95	
88,9	4,9	10	D.6098	Pont Napoléon III	12:08
89,9	1,0		D.6098	NICE (panneau entrée) Chaussée Sud de la Promenade Cornéglion de Molinier -Chaussée Sud de la Promenade des Anglais	
96,0	6,1	0	D.6098	NICE Arrivée Chaussée Sud de la Promenade des Anglais	12:18

Le CNJF travaille pour établir les éléments manquants, notamment :

- Revoir carte avec parcours et accès à la zone de ravitaillement
- Profil
- Plan d'arrivée des 3 derniers Km
- Plan d'arrivée du dernier Km

Remise des médailles et des maillots

Pour chaque épreuve sportive sont attribuées des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un diplôme.

Ces cérémonies font partie intégrante de l'événement et se déroulent sur le site des compétitions. Normalement, la remise des médailles aura lieu avant les procédures de contrôle antidopage.

Lorsque cela sera possible, les cérémonies de remise des médailles se dérouleront le jour de l'épreuve. Pour celles se déroulant le lendemain, les athlètes seront informés de l'heure et du lieu où ils devront se présenter.

La cérémonie des vainqueurs, au cours de laquelle sont remises les médailles, doit se dérouler conformément aux directives suivantes:

- Les médailles sont remises uniquement par des personnalités qualifiées, sur désignation du CIJF en accord avec le Président du CNJF et son service du protocole.
- Les concurrents classés premier, deuxième et troisième prennent alors place, en tenue, sur le podium face à la tribune officielle pendant que retentit l'hymne des Jeux.
- Le drapeau du vainqueur est hissé au mât central et ceux du deuxième et troisième à deux mâts voisins situés à droite et à gauche du mât central.
- > Pendant que retentit une version abrégée de l'hymne national de la délégation du vainqueur, les trois concurrents et les spectateurs se tournent vers les drapeaux.

Les coureurs se présenteront en tenue de course, revêtus de leur maillot national, sans casquette, bandeau ou lunettes et ce, jusqu'au moment où ils quitteront l'enceinte prévue pour la cérémonie.

Aspects techniques *relatifs à la démonstration « Cyclisme sur route »*

Réunion technique

La réunion technique se déroulera le samedi 7 septembre à 16 h à l'UFR STAPS (261, route de Grenoble - 06200 Nice). Après la distribution des dossards et des transpondeurs.

Accréditations des coureurs et délégations

Chaque équipe doit obligatoirement désigner un directeur technique représentant la fédération nationale. Tous les contacts avec les équipes se feront par l'intermédiaire du directeur technique.

La permanence

Lieu: UFRS STAPS

Horaire d'ouverture de 14h00 à 15h45

Dossards

Les dossards et la plaque de cadre seront fournis par l'Organisation avec le logo des Jeux de la Francophonie.

Transpondeurs

Le transpondeur sera placé sur le vélo comme indiqué sur la photo.

Délai d'élimination des coureurs

Un délai de 8 % par rapport au temps de passage du premier sera appliqué au lieu dit « CASTAGNIERS Les Moulins »:

- > Km 95.5 pour les hommes
- > Km 70.6 pour les femmes

Les coureurs passant sur ce point du parcours au-delà de ce délai seront mis hors course par le commisssaire de la voiture fin de course.

Reconnaissance du parcours

Les parcours seront entièrement balisés (vertical et horizontal) à partir du jeudi 5 septembre.

Officiels de la compétition

Officiels Du CNJF

Directeur de course :

Charly Berard (ffc.berard@wanadoo.fr)

Officiels de l'UCL

Délégué technique UCI: Martijn Swinkels (NED)

Président du jury: Didier Simon (FR)

Collège des commissaires : Chritian Charpigny (FR),

Daniel Marcoux (FR)

Juge à l'arrivée : Claude Robine (FR)
Chronométreur : Thibaud Blanchard (FR)
Commissaires motos : Didier Rafinesque (FR) et

Ricchard Combaz (FR)

Equipements sportifs et véhicules

Matériel et tenue vestimentaire

Matériel

Les vélos utilisés par les participants devront être conformes aux règlements UCI.

Les commissaires seront intransigeants quant à la mise en application du règlement.

Tenue vestimentaire

Les coureurs d'une même équipe nationale doivent porter un cuissard identique pendant l'épreuve. Cela signifie que les fédérations nationales ou régionales doivent fournir un cuissard à leurs coureurs. Les espaces publicitaires autorisés sont les mêmes que ceux des championnats du monde (règlement publicitaire national). Les équipes régionales devront se conformer au même règlement que les équipes nationales

Chaque directeur technique devra présenter un cuissard et un maillot national lors de la confirmation des partants.

Véhicules

Les équipes sont autorisées à utiliser leur propre véhicule. Des véhicules seront attribués aux équipes qui en feront la demande. Ces véhicules seront équipés d'un porte-vélo. Les véhicules seront mis à la disposition en fonction du nombre total des participants au sein d'une équipe. Les équipes avec moins de 3 coureurs seront regroupés dans Un véhicule technique.

Retrait des véhicules:

Lieu : à définir Horaires : à définir

Restitution des véhicules

Lieu : à définir Horaires : à définir

Un dépannage neutre sera assuré par l'organisation comprenant:

> 3 voitures

> 1 moto

L'ordre des véhicules sera déterminé lors de la réunion des directeurs techniques.

Renseignements médicaux

Généralités

Des services médicaux seront disponibles durant toute la période des Jeux. Tous les centres médicaux et équipes médicales seront en contact via téléphones portables et transmissions radio, tous les médecins et infirmières seront facilement identifiables grâce à leur uniforme.

Contrôles antidopage

Des contrôles antidopage sont effectués conformément aux prescriptions de la commission médicale du CIJF et aux dispositions des différentes fédérations internationales concernées. Ils sont effectués sous l'autorité du CIJF.

Examens médicaux

Tout athlète qui refuse de subir un contrôle de dopage ou un examen médical ou qui est reconnu coupable de dopage se verra retirer son accréditation et sera exclu des VIIèmes Jeux de la Francophonie.

Médecin officiel : à définir

Contact du délégué technique UCI

Martiin SWINKELS: Adresse m@il: mjtswinkels@onsmail.nl

Contacts au CIJF

Michel DERONZIER: Adresse m@il: michel.deronzier@free.fr - Tél.: +33 (0)6 74155157 Zeina MINA: Adresse m@il: zeina_mina@hotmail.com - Tél.: +961 32 80 835

Contacts au CNJF

Charly BERARD: Adresse m@il: ffc.berard@wanadoo.fr - Tél.: +33 (0)6 07 16 75 47

Michel BOUDET: Adresse m@il: michel.boudet@ville-nice.fr

Tél.: +33 (0)4 97 13 32 73 - +33 (0)6 83 97 95 08

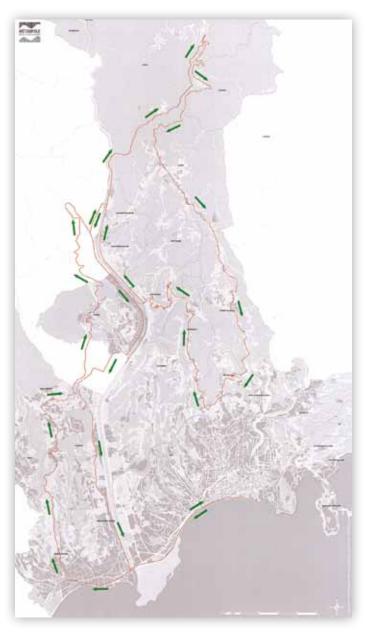
Parcours épreuve cyclisme *sur route - hommes*

Légende : — Zone de compétition | — Sens du parcours



Parcours épreuve cyclisme *sur route - femmes*

Légende: Zone de compétition | Sens du parcours



JEUX DE LA FRANCO PHONIE

NICE - 7/15 SEPTEMBRE 2013 www.nice2013.fr

COMITE NATIONAL DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

2, rue de la Préfecture 06364 Nice CEDEX 4 Tel: +33 4 97 13 57 00

Fax: +33 4 97 13 57 20 E-Mail: contact@nice2013.fr



